

PRO
ENTRE-
PRISE
SOCIALE
PRIVÉE
RAPPORT
ANNUUEL
2016

Chiffres

Bilan

ACTIF	31.12.16	31.12.15
Actif circulant	CHF	CHF
Avoirs en banque, caisse, CCP	3 701 433	3 157 189
Titres	3 010	2 044
Clients, net (ducroire déduit)	3 027 179	3 192 291
Autres débiteurs	991 834	1 113 520
Stocks	192 624	198 175
Actifs transitoires	37 922	75 093
Total actif circulant	7 954 003	7 738 312
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	177 289	201 346
Total des immobilisations financières	177 289	201 346
Aménagements des locaux loués	6 243 595	6 243 595
Machines et installations d'atelier	2 923 003	2 695 122
Véhicules	589 576	589 576
Machines de bureau	17 912	17 912
Informatique	2 375 299	1 771 222
Immobilisations en cours	49 543	0
Valeur brute des immobilisations corporelles	12 198 927	11 317 427
Fonds d'amortissement	-9 684 169	-8 503 353
Valeur nette des immobilisations corporelles	2 514 757*	2 814 074**
Valeur brute des immobilisations incorporelles	501 157	501 157
Fonds d'amortissement	-501 157	-501 157
Valeur nette des immobilisations incorporelles	0	0
Total actif immobilisé	2 692 047	3 015 420
Total actif	10 646 049	10 753 730
Hors bilan		
Activité Chèque service		
Avoirs en banque	1 927 551	3 113 839
Débiteurs	97 161	70 444
Total actif hors bilan activité Chèque service	2 024 713	3 184 284

*(dont CHF 1'721'169 financés par des dons ou subventions; voir Passif)

***(dont CHF 2'414'134 financés par des dons ou subventions; voir Passif)

PASSIF	31.12.16	31.12.15
Fonds étrangers à court terme	CHF	CHF
Fournisseurs	984 402	447 368
Créanciers divers	386 064	442 369
Passifs transitoires	670 363	729 167
Provision pour vacances	294 984	264 842
Provision pour travaux de garantie et risques	284 000	285 500
Autres provisions	168 963	162 017
Total fonds étrangers à court terme	2 788 776	2 331 262
Fonds étrangers à moyen et long terme		
Part du résultat attribuable au Canton (période quadriennale 2014-2017)	211 586	192 922
Fonds de subventions d'investissements	130 152	137 385
Total fonds étrangers à moyen et long terme	341 738	330 307
Fonds affectés		
Fonds affectés de dons – projets en cours	497 056	488 986
Fonds affectés de dons – déjà investis	1 591 017	2 276 749
Total fonds affectés	2 088 073	2 765 735
Fonds propres		
Capital:		
- Capital de dotation	100 000	100 000
- Apports complémentaires en capital	3 100 000	3 100 000
Capital lié:		
- Fonds maladie (auto-assurance)	429 475	439 855
Fonds libres:		
- Excédent reporté des exercices précédents	591 555	591 555
- Part du résultat attribuable à la fondation (report période quadriennale 2014-2017)	1 095 016	444 367
- Part du résultat attribuable à la fondation (exercice en cours)	111 416	650 649
Total fonds propres	5 427 462	5 326 426
Total passif	10 646 049	10 753 730
Hors bilan		
Activité Chèque service		
Créanciers	1 236 471	2 316 463
Créancier PRO	788 242	867 821
Total passif hors bilan activité Chèque service	2 024 713	3 184 284

Compte d'exploitation

EXERCICE 2016	2016	2015
Produits d'exploitation	CHF	CHF
Travaux et prestations de services	18 558 540	18 485 073
Subventions cantonales d'exploitation	3 283 704	3 332 018
Utilisation fonds de subventions d'investissements	103 334	115 590
Participation cantonale aux EdS	675 236	704 462
Autres mesures de l'OCE	83 521	70 927
Dons non affectés	0	0
Total produits	22 704 335	22 708 070
Charges d'exploitation		
Personnel	15 220 671	14 750 360
Qualité et environnement	91 729	113 951
Energies	316 651	302 211
Frais des installations	1 804 747	1 772 287
Matières premières, consommables et sous-traitances	3 343 925	3 484 344
Véhicules	66 101	86 602
Amortissements	1 180 816	1 064 245
Assurances	69 945	70 066
Administration	836 608	740 618
Informatique	399 197	393 794
Attribution / dissolution aux provisions	30 010	44 348
Total charges	23 360 401	22 822 826
Résultat d'exploitation	-656 066	-114 756
Résultat financier		
Produits financiers	10 006	16 456
Charges financières	-13 971	-11 416
	-3 965	5 040
Résultat exceptionnel		
Dons reçus	102 070	95 200
Résultat intermédiaire	-557 962	-14 516
Résultat des fonds		
Utilisation fonds affectés de dons – déjà investis	779 732	827 955
Attribution des dons	-102 070	-95 200
Variation du capital lié*	10 380	42 293
	688 042	775 048
Excédent avant attribution	130 080	760 532
Attribution au Canton de Genève	-18 664	-110 680
Excédent après attribution	111 416	649 852
Retraitement attributions au Canton de Genève 2014-2017	0	797
Excédent après retraitement	111 416	650 649

* Fonds maladie (auto-assurance)

Extrait de l'annexe aux comptes

LES COMPTES DE LA FONDATION PRO ENTREPRISE SOCIALE PRIVÉE ONT ÉTÉ ÉTABLIS CONFORMÉMENT AUX NORMES SWISS GAAP RPC. LES COMPTES SONT LIBELLÉS EN FRANCS SUISSES.

Commentaires sur le bilan

Les actifs immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont effectués selon la durée de vie et l'intensité d'utilisation des équipements. Le coût d'aménagement des locaux loués est porté au bilan et est amorti sur la durée résiduelle des baux. Les dons reçus pour leur financement sont présentés au passif sous la rubrique «Fonds affectés de dons» et les subventions sous la rubrique «Fonds de subventions d'investissements».

La part du résultat attribuable au Canton a été calculée selon la formule [(total des revenus – subventions) / total des revenus], conformément au contrat de prestations et figure au passif dans les fonds étrangers.

Les fonds affectés pour projets en cours représentent la part non encore dépensée de dons affectés à des projets. Dès que les projets sont réalisés, les montants dépensés sont attribués aux fonds affectés déjà investis. Les fonds affectés de dons déjà investis ont servi à l'acquisition de biens immobilisés.

Les postes avoirs en banques, débiteurs et créanciers concernant les clients de l'activité Chèque service et sur lesquels PRO Entreprise Sociale Privée n'exerce qu'un rôle de mandataire sont traités hors bilan.

Commentaires sur le compte d'exploitation

Les produits des travaux et prestations de services résultent des activités commerciales des différents départements de l'entreprise.

Les subventions d'exploitation correspondent au contrat de prestations liant l'entreprise au Canton de Genève. L'intégralité de la subvention est prise en compte dans l'exercice en cours. La participation cantonale aux salaires des emplois de solidarité (EdS) correspond à la convention de collaboration entre PRO et l'Etat de Genève.

Les frais de personnel englobent les salaires de tous les employés, indépendamment de leur statut, ainsi que les charges y relatives. Les frais des installations regroupent l'entretien des locaux loués, des machines et outillages, ainsi que du mobilier. Les charges de matières premières, de consommables et de sous-traitances sont directement liées au chiffre d'affaires des travaux et prestations de services.

Les coûts d'administration comprennent les charges courantes d'administration. Aucune indemnité n'est versée aux membres du Conseil de Fondation.

Commentaires sur le tableau de variation du capital

Conformément aux directives cantonales, la part de résultat de l'exercice attribuable au Canton a été portée en déduction de l'excédent de l'exercice avant attribution.

Evaluation des risques

PRO Entreprise Sociale Privée reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la Fondation a été réalisée et formalisée par la Direction. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la Fondation est exposée ainsi que des mesures prises en relations avec ces risques. Ce document est approuvé annuellement par le Conseil de Fondation.

Rapport de performance 2016

BUT DE L'ORGANISATION

Selon statuts

« La Fondation a pour but la création, l'acquisition et l'exploitation d'ateliers de production et de services dans un environnement protégé, au service de personnes en difficulté, exclues du monde du travail notamment en raison de handicap, en vue de leur pourvoir du travail et, subsidiairement, d'examiner et de proposer des solutions aux problèmes que leur posent le logement, la pension, l'entourage et les loisirs ».

PRO aujourd'hui

Depuis 1987 PRO Entreprise Sociale Privée offre du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap, par le biais d'activités soumises aux règles économiques du marché. Elle employait 336 personnes au 31 décembre 2016, dont 218 collaborateurs handicapés et 34 personnes au bénéfice d'un emploi de solidarité. Avec un chiffre d'affaires de plus de 18,5 millions de francs, PRO s'efforce d'optimiser le coût social de ses activités en limitant le recours aux subventions de l'État et en développant continuellement son autofinancement. Organisée autour de sept départements de production et de services, l'entreprise cherche à assurer la pérennité de ses places de travail en développant avec ses clients et ses fournisseurs des partenariats à long terme, basés sur des relations d'affaires économiquement, socialement et écologiquement efficaces.

ORGANE DE RÉVISION

Berney Associés SA (depuis l'exercice 2015)

LIEN AVEC DES ORGANISATIONS LIÉES

Néant

PRESTATIONS FOURNIES

Selon contrat de prestations 2014-2017 avec l'Etat de Genève (situation au 31 décembre 2016):

Taux d'occupation

La création de places de travail pour personnes au bénéfice d'une rente d'invalidité est définie conformément à notre contrat de prestations avec le Canton de Genève.

- Capacité 2016 (en places): 170 places à plein temps
- Collaborateurs handicapés: 218 personnes
- Capacité (en heures OFAS): 280'840
- Heures de travail payées: 285'258
- Taux d'occupation (heures/capacité): 102% (équivalent à 173 places)

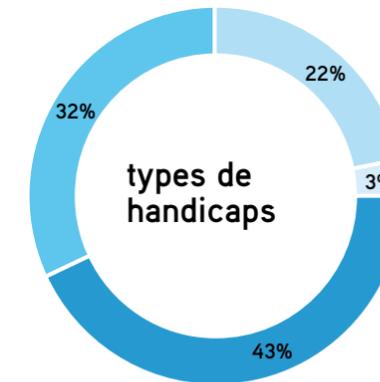
Remarque: la différence entre le nombre de collaborateurs handicapés et le nombre de places provient du nombre important de personnes travaillant à temps partiel.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTOFINANCEMENT

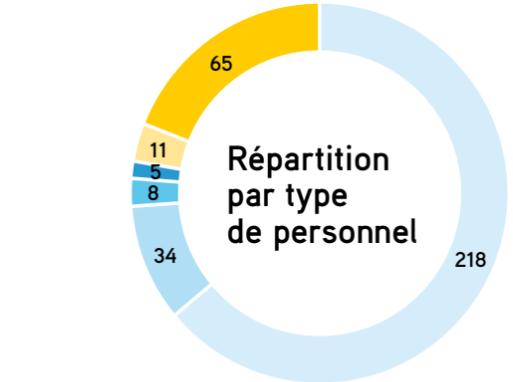
PRO développe des activités commerciales assurant une couverture importante de ses charges d'exploitation. Le pourcentage d'autofinancement est une mesure de la part des charges que l'entreprise est en mesure de couvrir avec le revenu de ses activités. Pour l'année 2016, l'autofinancement s'élève à 85.65%.

Bilan social

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016



- 3% Difficultés sensorielles vue et ouïe
- 22% Difficultés mentales
- 32% Difficulté physique
- 43% Difficultés psychiques



- 218 Collaborateur en situation de handicap
- 34 Emploi de Solidarité
- 8 Apprentis
- 5 Stagiaire entrant dans le cadre de la mission
- 65 Encadrement
- 11 Personnel Administratif

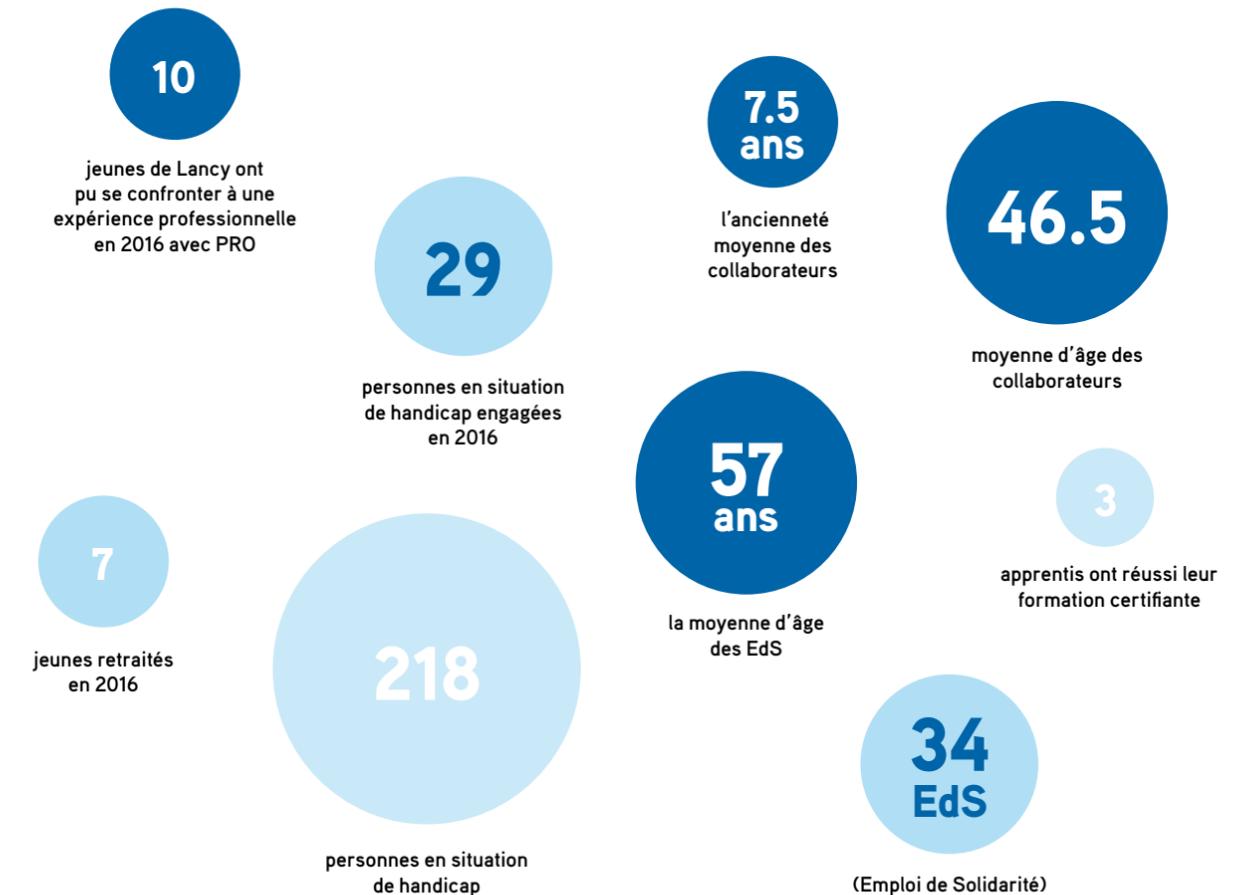


Tableau de variation du capital pour l'exercice 2016

	01.01.15	Dotation	Transfert	31.12.15	Dotation	Transfert	31.12.16
Capital de dotation	100'000	-	-	100'000	-	-	100'000
Apports complémentaires en capital*	3'100'000	-	-	3'100'000	-	-	3'100'000
Capital lié**	482'148	-42'293	-	439'855	-10'380	-	429'475
Excédents reportés	591'555	-	-	591'555	-	-	591'555
Excédent période quadriennale 2014-2017	-	-	444'367	444'367	-	650'649	1'095'016
Part du résultat de l'exercice attribuable à la Fondation***	444'367	650'649	-444'367	650'649	111'416	-650'649	111'416
Fonds propres	4'718'070	608'356	-	5'326'426	101'036	-	5'427'462
Part de résultat attribuable au Canton	83'039	109'883	-	192'922	18'664	-	211'586

* L'apport complémentaire en capital, décidé par le Conseil de fondation (voir point 3.10 de l'annexe), a été prélevé sur les résultats au 31.12.2013 (CHF 267'544 sur les excédents reportés, CHF 714'140 sur la part du résultat 2010-2013 et CHF 18'316 sur le résultat attribuable à la Fondation 2013).

** Variation du capital lié par prélèvement sur le résultat avant résultat des fonds selon directive de boucllement.

*** Part du résultat attribuable à la Fondation (y compris correction faite pour 2014 de la part de résultat attribuable au Canton selon demande du DGAS (CHF 797 en faveur de la Fondation))

Rapport de l'organe de révision

EN NOTRE QUALITÉ D'ORGANE DE RÉVISION, NOUS AVONS EFFECTUÉ L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CI-JOINTS DE PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVÉE, COMPRENANT LE BILAN, LE COMPTE D'EXPLOITATION, LE TABLEAU DE FINANCEMENT, LE TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL ET L'ANNEXE, POUR L'EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016. SELON LA SWISS GAAP RPC 21, LES INDICATIONS DU RAPPORT DE PERFORMANCE NE SONT PAS SOUMISES À L'OBLIGATION DE CONTRÔLE DE L'ORGANE DE RÉVISION.

Responsabilité du Bureau du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Bureau du Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21) et compte tenu du paragraphe d'observation mentionné ci-après.

En outre, ils sont conformes à la loi suisse, aux statuts, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF) et aux directives étatiques.

Paragraphe d'observation

Contrairement aux dispositions du chiffre 22 de la Swiss GAAP RPC 21, les charges administratives ne sont pas mentionnées séparément dans les charges d'exploitation. Une dérogation à ce sujet était exigée par le DEAS jusqu'en 2015 dans sa directive de boucllement. Il ne s'agit ici que d'un élément de présentation des charges sans influence sur le résultat ou sur les capitaux propres présentés.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BERNEY & ASSOCIÉS SA, Société Fiduciaire
Philippe JOERG, Expert-réviseur agréé
Sébastien BRON, Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Direction & conseil de fondation

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Jane ROYSTON*, Entrepreneur et administratrice indépendante

Membres

Thierry APOTHELOZ, Educateur social, juriste, maire de Vernier, président de l'Association des Communes Genevoises

Leïla CHMOULIOVSKY, Médecin psychiatre FMH

Jean-Luc ÉCUYER, Responsable des services RH, Division Ressources humaines, Rolex SA

Patrick GARAZI*, Directeur Suva Genève

Ivan HARO*, Administrateur, Alpha Édification SA

David HILER*, Ancien président du Conseil d'Etat, chargé de cours HEG

Dominique PERRON*, Associé PwC Suisse

Charles PICTET, Architecte, Charles Pictet Architecte FAS | SIA

Patrick SCHWAB, Directeur général adjoint de la Fédération des Entreprises Romandes (FER) Genève

*Membres du Bureau du Conseil de Fondation

DIRECTION

Libert EYBEN, Directeur général

Sophie ONURAL-LARDOEYT, Assistante de Direction, chargée de Communication

COMITÉ DE DIRECTION

Pierre GRANJON, Responsable Menuiserie

Françoise HAGRY BERTOSSA, Responsable Ressources Humaines

Olivier D'INTRONO, Responsable Multiservices

Aurelio LOPEZ, Responsable Signalisation

Eric PERON, Responsable Restauration

Cesar TERCERO, Responsable Finances & Administration

Carole THEVOZ-SCHMID, Responsable Centre d'Evaluation Professionnelle

Patrice VIGUIEZ, Responsable Industrie services

Donateurs

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes, institutions ou entreprises qui ont soutenu certains de nos projets par leurs dons et leur fidèle soutien, ainsi que les donateurs qui ont souhaité rester anonymes.

René Steiner SA

Procter & Gamble

Famille Firmenich

M. Christian Dorflinger

Fondation Alfred et Eugénie Baur

Fondation de bienfaisance de la Banque Pictet

Mme Isabelle Albrecht

Par souci d'indépendance et d'éthique, nous ne sollicitons pas de dons sans affectation particulière. Nous proposons cependant à ceux qui le souhaitent de nous soutenir en nous confiant des commandes, ou de soutenir d'autres actions sociales, émanant d'initiatives privées.

Avec le soutien de la République et Canton de Genève

